



# Pour un fonds de stabilisation des revenus des pays exportateurs de matières premières

par Daniel Cohen, Thibault Fally et Sébastien Villemot  
(École normale supérieure et Centre de développement de l'OCDE)

La vulnérabilité des pays pauvres aux chocs externes liés au prix des exportations ou à des catastrophes naturelles devrait perdurer quelque temps. On constate en effet que les pays à faible revenu sont plus souvent frappés par des événements contraires de ce type – et avec des conséquences bien plus lourdes – que les autres pays en développement. En moyenne, les pays les plus pauvres ont subi entre 1997 et 2001 une catastrophe tous les deux ans et demi. Quant aux chocs sur le prix des matières premières, qui interviennent en moyenne tous les 3.3 ans, ils sont particulièrement graves pour ces pays. En effet, près de 26 pays très endettés affichent une concentration des exportations supérieure à 50 pour cent pour au maximum trois produits de base, alors que 62 pour cent des exportations totales des pays moins avancés sont des produits primaires non transformés.

## Vulnérabilité aux chocs

Les chocs externes – dont les effets secondaires peuvent impacter jusqu'à 14 pour cent du PIB – sont très préjudiciables à la croissance. Ils aggravent sensiblement la pauvreté et ont une incidence négative sur les soldes budgétaire et extérieur. On sait qu'un choc des termes de l'échange et des conditions météorologiques adverses contribuent à l'apparition de problèmes d'endettement.

Si un choc négatif peut devenir positif, alors il serait judicieux de financer les mauvaises années par l'épargne. Mais les prix des matières premières sont en général très lents à se remettre des chocs contraires. Il faut en

moyenne quelque 15 ans avant de voir les effets – positifs ou négatifs – annulés et le retour des prix à la normale.

D'où l'échec de la plupart des fonds de stabilisation : en présence de chocs positifs, ils sont tellement richement dotés que la tentation d'y piocher devient irrésistible ; dans la situation inverse, ils finissent par faire faillite. Certains en ont conclu que l'on ne pouvait pas faire grand-chose pour stabiliser les prix des matières premières et que cela ne valait pas la peine d'essayer, allant jusqu'à préconiser que les pays exportateurs se comportent comme si les chocs sur les matières premières étaient permanents et s'adaptent en conséquence.

## Une stratégie réaliste de stabilisation

Il s'agit là d'une conclusion hâtive et extrême. Il n'y a aucune raison pour que les pays ne trouvent pas un moyen de se protéger – du moins en partie. Bien entendu, cette protection devrait être limitée, intégrant cependant des ressources supplémentaires pour absorber un choc durable. Il ne s'agit pas ici de parvenir à une stabilisation utopique des prix mais bien de lisser les revenus des producteurs. Les pays devraient être protégés contre les déviations des prix des matières premières par rapport à un prix de référence fonction des tendances de long terme du marché. Pour ce faire, une moyenne mobile sur cinq ans fondée sur les prix enregistrés dans le passé paraît suffisante. Cette solution évite de tomber dans les erreurs des précédentes tentatives de stabilisation, basées sur un prix unique fixe, tout en donnant aux pays producteurs le temps de s'adapter aux chocs permanents.

Le prix de revient d'un tel fonds peut être calculé pour chaque produit : dans le pire des cas (cacao et café notamment), le coût médian équivaldrait à environ six mois d'exportations. En cette ère post-Monterrey – qui a vu les pays riches s'engager à aider les pays pauvres

– cela n'a rien d'exorbitant. La pauvreté a pour compagne fatale une forte incertitude face à l'avenir. Pour y remédier, les pays riches devraient faire de l'aide aux pays pauvres l'une de leurs priorités.



Les lecteurs sont invités à citer ou reproduire les informations des Repères du Centre de développement de l'OCDE dans leurs propres publications. En échange, le Centre demande les remerciements de rigueur ainsi qu'un exemplaire de la publication. Le texte intégral des Repères et d'autres informations sur le Centre de développement et ses travaux sont disponibles sur : [www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)

Centre de développement de l'OCDE  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16, France  
Tél : 33 (0)1 45.24.82.00  
Fax : 33 (0)1 44.30.61.49  
mél : [cendev.contact@oecd.org](mailto:cendev.contact@oecd.org)